

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 31/03/26

Répercuter la hausse du carburant sur les heures de conduite ?

Alors que la hausse du carburant pèse lourdement sur l'ensemble des professionnels de la route, les écoles de conduite font aujourd'hui face à une situation critique. Malgré les alertes répétées et les sollicitations adressées au ministère de l'Économie, aucune réponse n'a été apportée aux demandes de la profession visant à obtenir une détaxation du carburant, à l'instar des dispositifs existants pour d'autres secteurs comme les taxis ou les transporteurs.

Les écoles de conduite subissent de plein fouet l'augmentation continue des coûts de carburant, indispensable à leur activité quotidienne pour assurer les heures de conduite et les déplacements liés à la formation.

Face au silence du Gouvernement, les écoles de conduite risquent d'être contraintes, à court terme, d'augmenter le prix de l'heure de conduite, et donc le coût global de la formation au permis de conduire.

Cette perspective est d'autant plus préoccupante que, parallèlement, l'accès au financement du permis de conduire a été fortement fragilisé par la réduction quasi totale des possibilités de prise en charge via le CPF. Une nouvelle hausse du coût du permis viendrait aggraver les inégalités d'accès à la mobilité, pourtant essentielle à l'emploi et à l'insertion.

Afin d'éviter une inflation du coût du permis de conduire et de préserver le droit à la mobilité, nous appelons le Gouvernement à répondre sans délai aux demandes de la profession et à mettre en place un dispositif adapté.

Nous espérons qu'une réponse favorable sera apportée dans les prochains jours, afin d'éviter que les écoles de conduite ne soient contraintes de répercuter ces hausses sur les élèves et les familles.

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 145 000 entreprises de proximité et

560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.